



Compte rendu du CTSD du 14 novembre 2016



Ce CTSD était consacré à la convention-cadre ruralité et faisait suite au groupe de travail du 17 octobre dernier. Dans sa déclaration préalable, le SNUipp-FSU a rappelé ses positions.

1. Le conventionnement ne peut pas cacher la vraie question : **celle de l'augmentation conséquente des moyens en termes de postes pour répondre aux besoins des écoles**. Les démarches conventionnelles qui se font en parallèle de la carte scolaire sont un coup porté à la règle générale et au service public d'éducation dans son ensemble. La contractualisation sur trois ans n'offre pas de garantie.
2. Pour lutter contre l'isolement des enseignants, **nous demandons la création d'équipes académiques de liaison et d'animation (EMALA)** qui pourraient être développées pour mettre à disposition des équipes du matériel adapté (ludothèque, bibliothèque, matériel de sciences, d'EPS...), soutenir la coopération et les échanges entre les écoles d'un réseau. Le dispositif de « plus de maîtres que de classes » peut également favoriser le travail en équipe et l'élaboration de projets. L'engagement de moyens supplémentaires est donc indispensable.
3. **Les RASED doivent être renforcés**, dans ces secteurs éloignés afin de palier aux problèmes liés aux déplacements.
4. Pour aider les enseignants à mettre en œuvre une pédagogie adaptée aux classes à plusieurs niveaux, un effort important doit être engagé pour la formation initiale et continue. **La création de réseaux de classes d'application délocalisées, en milieu rural**, constitueraient des lieux d'observation et d'immersion dans un environnement pédagogique spécifique.
5. Enfin, pour éviter le turn-over des équipes, et aider à l'installation des enseignants, en particulier dans les zones de montagne, une réflexion doit être menée avec les élus locaux pour répondre à la question du logement et, avec l'Education nationale à **une bonification de ces postes**.
6. Il est nécessaire de définir des équipements minimaux dont doivent disposer les écoles pour mettre en œuvre les programmes scolaires et garantir l'accès aux lieux culturels, artistiques et sportifs. Le SNUipp-FSU défend la **mise en place d'un fond de péréquation pour les communes les plus démunies**.

L'Inspecteur d'académie rappelle que la mise en œuvre de cette convention se fera progressivement. Trois secteurs sont ciblés :

- les Combrailles,
- le sud-ouest du Sancy
- et le Livradois-Forez.

Une première réunion au moins dans chacun de ces secteurs, devrait se tenir avec les partenaires concernés (élus, enseignants, IEN et parents) pour présenter le dispositif. Selon lui, la convention devrait permettre de travailler au moins à moyens constants alors que le Ministère prévoit pour la rentrée 2017 une stabilité des effectifs puis pour 2018 et 2019 une baisse estimée au total à 300 élèves.

Les organisations syndicales ont rappelé le rôle essentiel des conseils d'école dans la mise en œuvre : ils doivent y être associés et être décideurs en dernier ressort. Elles ont aussi réaffirmé la place des instances paritaires qui garantissent une équité de traitement des écoles. L'Inspecteur d'académie a répondu favorablement à ces requêtes. Il s'est engagé à ne pas imposer quoique ce soit dans le cadre de cette convention.

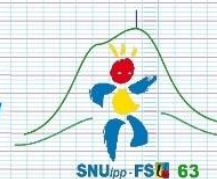
Le SNUipp-FSU a exprimé son désaccord sur la volonté de passer de RPI déconcentrés à des RPI concentrés ce qui pouvait conduire à l'allongement des temps de trajets pour les élèves et un alignement du nombre de postes sur la moyenne départementale. Nous avons aussi insisté sur les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour l'accueil des enfants de familles de migrants.

L'Inspecteur d'académie a annoncé que la dotation ministérielle pour la rentrée 2017 sera positive mais il n'en connaît pas la hauteur. En cas de dotation positive, il consacrerait 2,5 postes pour finir de couvrir en zone d'éducation prioritaire le dispositif « plus de maîtres que de classes » (secteur de Thiers et La Monnerie-le-Montel) et a annoncé qu'il y avait des besoins dans l'ASH (créations d'ULIS école).

Compte rendu
de Didier LIENNART et de Joëlle MASSON

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il faut de vrais moyens pour l'école rurale



Le syndicat de
la transformation
et de l'action

SNUipp-FSU 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 ✉ Snu63@snuipp.fr